



N°161 | du 20 Juillet au 03 Août 2016



flooz promo conseil

Utilise les services Flooz et gagne !

8 000 000* F CFA à distribuer chaque semaine

Tapez *155*55#

(*155#) 1 000 000 F CFA déposé sur un compte Flooz

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

reportageofficiel

reportageofficiel

DOSSIER

P.13

LE TOGO EN MANQUE INQUIETANT DE DONS DE SANG



**PLUS DE 35% DES BESOINS
RESTENT A COMBLER**

Politique

P.4

REFORMES POLITIQUES:

**LE CONSENSUS
DU HCRRUN**

Economie

P.6

**8 COMPAGNIES
AERIENNES
AFRICAINES DANS
LE TOP 100 MONDIAL**

CHARBON DE BOIS:

P.10

**PRINCIPALE SOURCE
D'ENERGIE POUR LES
MENAGES, FILIERE TRES
LUCRATIVE, VERITABLE
DESASTRE ECOLOGIQUE**

Culture

P.15

**« CHAQUE NOM EST
UNIQUE.
JE SUIS
UNIQUE.
MA VOIX
EST UNIQUE »**



VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE BOUTIQUE



YAMAHA

SISE À HANOUKOPÉ PRÈS DU COMMISSARIAT CENTRAL TÉL.: 93 27 95 30

**520 000 F
TTC***





drive dentsu



du 07 juillet au 17 août

flooz promo conso

Utilise les services Flooz et gagne !

Du **07 juillet** au **17 août**, deviens millionnaire avec **Flooz** !

Utilise les services **Flooz**, cumule des points, atteins ton objectif hebdomadaire pour participer au tirage au sort hebdomadaire.

Pour participer, il te suffit de recharger du crédit sur ton compte ou sur celui d'un proche, de payer tes factures CEET, de transférer de l'argent à un proche à Lomé ou à l'international.

Tape ***155*55#** pour avoir toutes les informations.

N'hésites plus, consomme et gagne !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) 9999 7777 (payant)

(*) Jusqu'à 1 000 000 F CFA déposé sur un compte Flooz

REFORMES POLITIQUES: LE CONSENSUS DU HCRRUN

Les rideaux sont tombés ce vendredi 15 juillet 2016 sur les travaux de l'atelier national de réflexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles. Organisé par le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), il a réuni pendant cinq (5) jours les représentants des différentes couches socioprofessionnelles du Togo. A l'issue des travaux, c'est la satisfaction qui domine chez les participants. Qui espèrent la société togolaise capitalisera sur le consensus né au Radisson Blu 2 Février.

Il a ouvert ses portes sur fond de polémique, comme ce fut le cas pour mémoire à l'installation de la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR), avant que plus tard, ses recommandations ne deviennent le bréviaire de l'ensemble de l'échiquier politique. Certains acteurs lui contestaient sa légitimité à connaître de la question des réformes, qu'ils voulaient voir débattre exclusivement au Parlement. Ils alléguaient également de la figure controversée de son initiateur. N'empêche ! Il a suffi de quelques jours pour convaincre les sceptiques, nombreux dans la salle et rassurer une bonne partie de l'opinion, sur la nécessité de la démarche, surtout de son sérieux et de la qualité de ses travaux.

L'atelier national de réflexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles, ouvert le 11 juillet sur initiative de Mme Awa NANA, présidente du HCRRUN a donc finalement été une réussite, un important moment d'histoire. Il tenait sa légitimité de la recommandation 8 alinéa 2 de la CVJR qui préconise l'organisation d'une large réflexion sur la question des réformes, associant personnalités politiques, juristes, sociologues, historiens, organisations de la société civile etc, en vue de déterminer les institutions en mesure de nous assurer une gouvernance adaptée à nos réalités. De fait, les participants y ont été à l'école des réformes, sont parvenus à une compréhension commune du concept et partagé l'expérience des pays comme le Ghana et le Maroc.

Ce n'était pas gagné d'avance. Malgré tout, dans une atmosphère studieuse, avec des échanges francs et empreints de vérité comme de sincérité, les différentes couches socioprofessionnelles représentées ont réfléchi et débattu pour une compréhension commune de ce que doivent être les réformes et leurs incidences sur le vivre ensemble.

CONSENSUS:

Pour l'essentiel, un large consensus a été réuni autour de questions centrales et emblématiques. Si les participants ont fait le constat d'une inorganisation de la classe politique togolaise, avec son pléthore de formations politiques pour beaucoup sans activités et sans réels projets de société, ils ont estimé qu'une bonne partie de la crise politique interminable dans le pays, est le fait de l'absence de confiance entre les acteurs, mais aussi du non respect des engagements ou encore de la violation des textes qui régissent la vie publique.

A l'unanimité, ils ont recommandé la limitation du mandat présidentiel à deux (2), proposé sa durée à cinq (5) et opté pour le scrutin uninominal à deux (2) tours aussi bien pour le scrutin présidentiel que celui législatif. Le régime politique, bien débattu n'a pas réuni de consensus autour d'un modèle, même si le régime présidentiel et semi-présidentiel semblaient avoir les faveurs de la grande majorité des participants. Ils ont insisté sur la nécessité d'équilibrer davantage les pouvoirs entre les différentes institutions et de prôner des valeurs universelles dans la pratique institutionnelle. La suppression du Sénat, d'ailleurs non opérationnelle à ce jour a été suggérée de même que l'organisation des élections locales sur le modèle ghanéen, avec l'exclusion des partis politiques et les candidatures réservées uniquement aux personnes physiques et en leur non propre.

La tendance sur le niveau de décentralisation a été forte dans le sens de la communalisation intégrale, suivie de la préfecture et de la région. Les uns et les autres ont prôné un découpage électoral plus équitable, fondé sur la démographie et la superficie, les deux critères étant pondérés par un mécanisme à trouver et à formuler.

Les participants ont longuement insisté sur la nécessité d'avoir des institutions efficaces

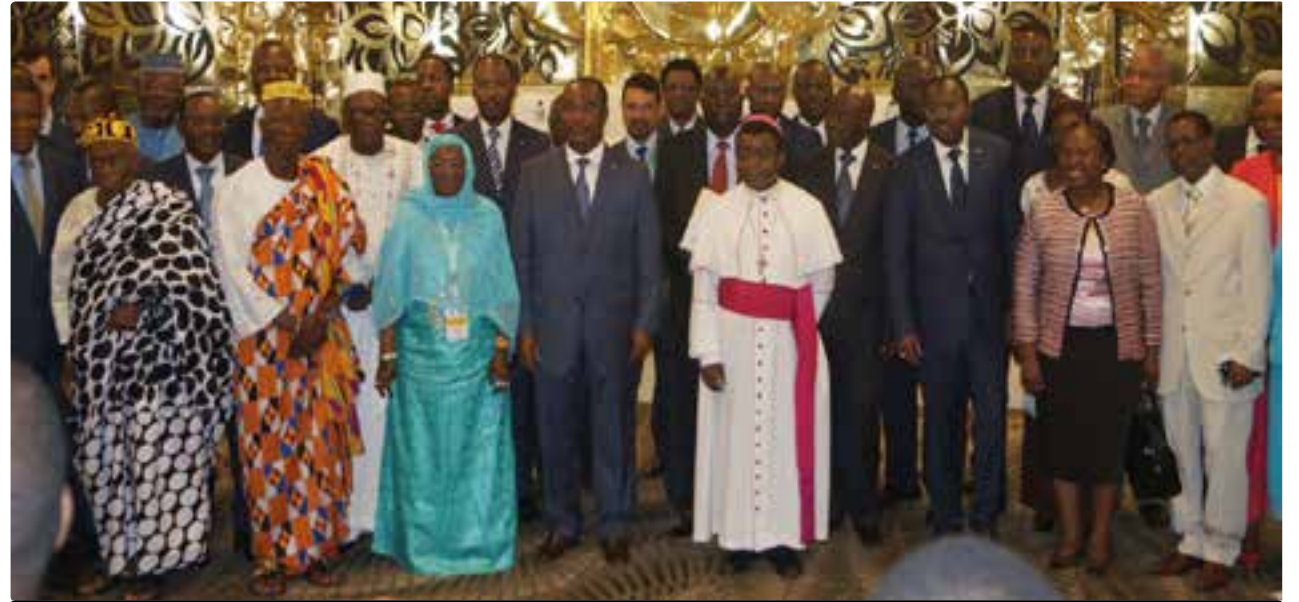


Photo de famille à l'ouverture des travaux HCRRUN

et de contrôler davantage ceux qui sont appelés à les animer ou à les diriger. Dans ce sens, il a été retenu un mode de désignation et une composition qui leur assurent une meilleure indépendance et un fonctionnement efficient. Référence a été faite au principe d'immovibilité et à celui de reddition des comptes.

Pour ce dernier, la Cour des Comptes devrait avoir l'obligation de rendre publics ses rapports, à des périodes fixes. Une des innovations été la proposition que désormais, toute nomination à une haute fonction publique devrait être précédée par l'audition du candidat présenté, devant une commission parlementaire. Pour opérer toutes les réformes souhaitées, la voie parlementaire est envisagée et à défaut, le référendum populaire.

LARGES REFORMES :

Les travaux de l'atelier n'ont pas été axés uniquement sur les questions emblématiques de limitation de mandat, du mode de scrutin ou encore du régime politique. L'idée qu'il faille réformer en profondeur toute la société a fait son chemin durant les 5 jours et trouvé écho auprès de tous les participants, même si le rythme et la priorisation de ces réformes ont fait l'objet de débats sans fin. De fait, une réflexion a été menée sur

le pouvoir judiciaire et les problèmes d'ordre de juridiction. Au cours de celle-ci, le principe de contextualisation des textes a été retenu, de même que l'élargissement de la saisine directe du juge constitutionnel aux per-

à Me Ajavon Zeus, en passant par Me Dodji APEVON du CAR ou encore Spéro MAWULE du CACIT etc., tous ont salué l'initiative et se sont déclarés satisfaits et confiants à l'avenir. Tout en évacuant pas la

question qui taraude l'esprit à beaucoup, au vu des expériences antérieures : quel sort pour les propositions sorties de l'atelier ?

Plusieurs problèmes d'ordre social ont été débattus, dont la prise en compte ou l'interdiction des ethnies dans la détermination et l'exécution des politiques et stratégies de développement, les remèdes contre le tribalisme, la politique pour le foncier, l'acquisition de terrains par les étrangers, la compréhension de la laïcité, la place de la chefferie traditionnelle dans la République de demain, la suppression ou conservation de la référence à l'ethnie sur les documents administratifs, l'effectivité des droits socio-économiques, des mesures en faveur des personnes à mobilité réduite, la culture de la citoyenneté et du patriotisme, la gouvernance autrement. Comment parvenir à une armée véritablement républicaine, assurant les libertés publiques ou encore la réflexion autour du code d'éthique du fonctionnaire et du gouvernant togolais a été également menée.

ET MAINTENANT ?

De Mgr Nicodème BARRIGAH

A la clôture des travaux, M. Pius AGBETOMEY, Garde des Sceaux ministre de la Justice a rassuré que le Chef de l'Etat et son gouvernement seront attentifs aux conclusions de ces 5 jours et rappelé leur engagement à opérer les réformes dont le pays a besoin, pour son ancrage démocratique et pour le renforcement d'une société apaisée et moderne.

Même son de cloche chez Mme Awa NANA qui assure qu'une suite sera accordée à ces propositions. Considérées comme de véritables balises pour l'édification d'une société plus juste et réconciliée, lesdites propositions devront servir de document de travail à la Commission de Réflexion sur les Réformes Politiques, Institutionnelles et Constitutionnelles, créée par Décret N°2015-01/PR du 09 janvier 2015.

Pour rappel, le HCRRUN a été créé par décret N° 2013/040 du 24 mai 2014 du Président de la République, sur proposition de la CVJR, conformément à sa Recommandation N°57. Il a pour mission de procéder à la mise en œuvre des recommandations et du programme de réparation élaborés par la CVJR.

L'UNION AFRICAINE PREND SON INDEPENDANCE FINANCIERE.

✎ Ibrahim Seydou

Après plusieurs décennies, l'Union Africaine (UA) a enfin décidé de mettre fin à sa scandaleuse dépendance financière. Réunis en sommet à Kigali (RWANDA), les chefs d'Etat ont adopté, le 17 juillet dernier, le principe d'une taxe sur les importations pour financer l'organisation et lui conférer son autonomie vis-à-vis des pays donateurs étrangers.

La proposition est venue de l'ancien président de la Banque Africaine de Développement (BAD), Donald KABERUKA. Il s'agit de consacrer une taxe sur les importations. Fixée à 0,2%, elle devrait s'appliquer à toutes les importations des 54 Etats membres de l'organisation panafricaine «à l'exception de certains biens de première nécessité» qui n'ont pas été encore déterminés.

La formule a été qualifiée de prévisible et de simple par le ministre rwandais des Finances. Selon Claver GATETE, les retards et défauts de paiement de leurs contributions par les Etats membres «affectent sérieusement le fonctionnement de l'Union africaine». Certains observateurs doutent

cependant de la mise en oeuvre effective de la nouvelle taxe sur les importations, malgré la détermination affichée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, parmi lesquels par exemple le nigérien Mahamoudou ISOOUFOU qui soutient qu'«il est inacceptable que nos financements proviennent de l'extérieur». Pour Désiré ASSOGBAVI, le représentant de l'ONG Oxfam auprès de l'UA, il faut absolument que cette taxe soit prélevée à la source, directement par ou pour l'UA, «sinon elle ne sera jamais appliquée».

Le principe de taxes sur les billets d'avion, les nuits d'hôtel et les SMS sur téléphone portable, avaient en effet par exemple été adoptés depuis 2014 sur proposi-



Donald Kaberuka, ancien président de la Banque Africaine de Développement (BAD), auteur de la proposition

tion de l'ancien président nigérian Olusegun OBASANDJO, mais ces mesures n'ont jamais été appliquées.

Pour rappel le budget 2016-2017 de l'UA s'élève à 781 millions de dollars, hors opérations de maintien de la paix. Plus de 70% de celui-ci provient de partenaires ex-

terieurs, malgré les 500 milliards de dollars cumulés de recettes fiscales.

Les Etats membres ne financent que 212 millions de ce montant contre 569 millions de dollars par les donateurs étrangers (Union européenne, Etats-Unis, Chine, Banque mondiale), soit près de

73% du budget. Les 15% sont le fait des pays comme l'Egypte, l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Nigeria.

Face aux arriérés de cotisations, un tel système de taxation viendra renforcer le financement d'une organisation décriée aussi par ses charges.

DES ANNONCES HISTORIQUES A KIGALI

Suite de la page 2

LE PROCHAIN PRESIDENT DE LA COMMISSION CONNU EN 2017

L'élection du nouveau chef de la Commission a été reportée. Impossible pour les chefs d'Etat de se mettre d'accord sur le nom du successeur de Nkosazana Dlamini-Zuma. Aucun des trois candidats officiels n'a obtenu les deux tiers de voix nécessaires. Plus d'une vingtaine de pays se sont abstenus. Tout est reporté au mois de janvier prochain avec la réouverture de la liste des candidats, qui permettra à de nouvelles personnalités de se présenter.

Pendant ce temps, le man-

dat de l'actuelle Commission est prolongé de six mois.

Les candidats en lice étaient l'Équato-Guinéen Agapito Mba Mokuy, la Botswanaise Pelonomi Venson-Moitoi et l'Ougandaise Speciosa Wandira-Kazibwe. Cette dernière a été la première éliminée, suivie par l'Équato-guinéen. Au dernier round, pas moins de 28 pays se sont abstenus de vote, mettant définitivement un terme aux chances de la candidate botswanaise.

LES PRESENTS, LES ABSENTS

Alors que le Burundi est

au coeur des préoccupations de l'UA, l'image fait tâche. Dimanche, à l'ouverture du sommet, les sièges réservés à la délégation burundaise étaient vides. Présents jusqu'à mercredi, les Burundais ont quitté Kigali avant la fin du Conseil exécutif qui rassemblait les ministres des Affaires étrangères.

Pour le reste, un peu moins d'une quarantaine de chefs d'Etat du continent a fait le déplacement dans la capitale rwandaise : Faure Gnassingbé (Togo), Abdel Fattah Al-Sissi (Égypte), Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Mahamadou Issoufou (Niger), Jacob Zuma (Afrique du Sud), Haile

Mariam Dessalegn (Éthiopie), Robert Mugabe (Zimbabwe), John Dramani Mahama (Ghana), Ali Bongo Ondimba (Gabon), Yoweri Museveni (Ouganda) et même Omar el-Bechir (Soudan), malgré la polémique provoquée par la demande d'arrestation envoyée par la CPI au Rwanda.

En ce qui concerne les absents, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika s'est fait représenter sans surprise par son Premier ministre Abdelmalek Sellal, le Sud-Soudanais Salva Kiir par un envoyé spécial et encore le Béninois Patrice Talon par son ministre des Affaires étrangères, Aurélien Agbenonci.

BUDGÉTISER VOTRE CARBURANT AVEC TOTAL-TOGO

✎ Edem Quist

La compagnie pétrolière Total-Togo a procédé le 07 juillet dernier au Radisson Blu Hôtel du 2 Février au lancement de sa nouvelle carte prépayée dénommée FAT'KA.

Pour le pétrolier, il s'agit de réduire au maximum le risque de transport de liquidité et de pouvoir offrir plus de mobilité à une formule déjà existante.

De fait, l'offre de Total-Togo est une carte rechargeable déclinée en quatre valeurs faciales de 10.000 FCFA, 25.000 FCFA, 50.000 FCFA et 100.000F. Elle est disponible immédiatement, sans formalités dans les 81 stations que compte la compagnie et sur commande au siège.

FAT'KA ou porte-monnaie en langue TEM plus qu'une carte, est un outil de promotion, facile à offrir comme cadeau.

Elle aide à la maîtrise du budget car-



burant et donne accès à tous les produits et services en station.

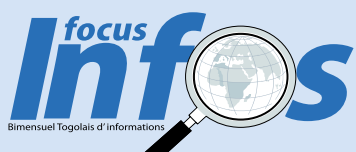
Il faut noter que cette carte ne vient pas en remplacement des offres de cartes OASYS mais plutôt en complément de services pour plus de flexibilité et de facilités d'usage au bénéfice de la clientèle, tant les entreprises que les particuliers.

Petite Villa à Vendre

Sise à ADIDOGOME quartier Awatame derrière la Pampa
Sur un Demi lot de terrain soit 300 mètre carrés comprenant:

1salons
2 chambres
1terrasse
1 cuisine
1 garage pouvant prendre 2 véhicules
1 dépendance -studio à finir
1 manguier et fleurs.
Tout carrelé, idéal pour un jeune couple ou investisseur sérieux.

Prix: 16 millions de francs CF
Dé-marcheurs s'abstenir.
Possibilité de Location non meublée.
Prix: 50.000frs par mois. Caution à négocier.
Contacts:
22355000/ 99634040
Possibilité de location.



Récupéré n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Salomon WILSON
Francis Komi AYIDA
Franck EKON
Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

8 COMPAGNIES AERIENNES AFRICAINES DANS LE TOP 100 MONDIAL

✎ Ibrahim SEYDOU

L'agence britannique de notation de transport aérien international Skytrax réalise deux fois par an, une vaste enquête indépendante auprès des passagers, partout dans le monde, ainsi qu'un audit des différents services.

Suite à sa dernière enquête, l'agence vient de publier le top 100 des compagnies mondiales ainsi que le top 10 des compagnies pour chaque région du monde.

Pour ce qui concerne l'Afrique, 8 compagnies s'inscrivent dans le top 100 mondial.

South African Airways arrive en tête, suivi de Air Seychelles et de Air Mauritius.

Ethiopian Airlines (4e), Kenya Airways (5e) et

TAAG Angola Airlines (6e) sont suivies par deux compagnies sud-africaines low-cost, Kulula (7e) et Mango (8e).

Royal Air Maroc et Air Austral (Océan Indien) ferment le top 10 des compagnies africaines, mais ratent le top 100 mondial ci-dessous.

Sur le plan international, c'est Emirates qui prend la tête, rejoint sur le podium par Qatar Airways et Singapore Airlines.

		2015 Rating
1	Emirates	5
2	Qatar Airways	1
3	Singapore Airlines	2
4	Cathay Pacific	3
5	ANAs	7
6	Etihad Airways	6
7	Turkish Airlines	4
8	EVA Air	9
9	Qantas Airways	10
10	Lufthansa	12
11	Garuda Indonesia	8
12	Hainan Airlines	22
13	Thai Airways	19
14	Air France	15
15	Swiss Int'l Air Lines	14
16	Asiana Airlines	11
17	Air New Zealand	17
18	Virgin Australia	16
19	Austrian	13
20	Bangkok Airways	23
21	Japan Airlines	21
22	Dragonair	18
23	AirAsia	25
24	KLM	28
25	Virgin America	26
26	British Airways	20
27	Finnair	31
28	Virgin Atlantic	37
29	Hong Kong Airlines	30
30	Norwegian	33
31	Air Canada	27
32	China Southern	36
33	Aegean Airlines	29
34	Malaysia Airlines	24
35	Delta Air Lines	45
36	Korean Air	38
37	China Airlines	52
38	easyJet	39
39	SilkAir	42
40	Aeroflot	46
41	South African Airways	34
42	Oman Air	35
43	Air Astana	40
44	Vietnam Airlines	55
45	LAN Airlines	32
46	Jetstar Airways	41
47	Porter Airlines	48
48	AirAsiaX	43
49	Aer Lingus	61

50	WestJet	47
51	Indigo	44
52	Iberia	56
53	jetBlue Airways	50
54	Jetstar Asia	53
55	Azul Airlines	62
56	Avianca	49
57	TAM Airlines	51
58	Alitalia	74
59	Brussels Airlines	54
60	Alaska Airlines	65
61	Scoot	58
62	SAS Scandinavian	57
63	Air Seychelles	63
64	TAP Air Portugal	70
65	Thomson Airways	59
66	Southwest Airlines	67
67	SriLankan Airlines	73
68	United Airlines	60
69	Copa Airlines	64
70	Azerbaijan Airlines	66
71	Jet Airways	76
72	Hawaiian Airlines	82
73	Air Mauritius	69
74	Air Berlin	71
75	Eurowings	72
76	Ethiopian Airlines	77
77	American Airlines	79
78	Peach	75
79	China Eastern	85
80	Gulf Air	88
81	Icelandair	81
82	Saudi Arabian Airlines	84
83	Philippine Airlines	87
84	American Eagle	78
85	Kenya Airways	86
86	TAAG Angola	90
87	Air China	93
88	Air Transat	80
89	Air Nostrum	83
90	Juneyao Airlines	89
91	Fiji Airways	100
92	LOT Polish	104
93	Kulula	99
94	Aeromexico	110
95	Royal Brunei Airlines	112
96	Tianjin Airlines	91
97	Tiger Airways	95
98	Mango	96
99	Royal Jordanian	109
100	SpiceJet	94

QUATRE PAYS AFRICAINS PARMIS LES 10 MARCHÉS ÉMERGENTS QUI TIRERONT LA CROISSANCE MONDIALE D'ICI 2025

Quatre pays africains figurent parmi les dix futurs marchés émergents qui devraient tirer la croissance économique mondiale au cours des dix prochaines années, selon une étude publiée le 6 juillet par le cabinet de recherche et d'étude de marchés BMI Research. Il s'agit de l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya et le Nigeria.

En Égypte, où la croissance économique s'est établie à 4,2% en 2015, BMI Research estime que la croissance sera essentiellement tirée par le secteur du logement d'ici 2025, grâce au million de résidents supplémentaires par an prévus dans les centres urbains.

De plus, des investissements sont prévus dans le secteur des industries exportatrices, et plus précisément dans les domaines de l'automobile et de l'agroalimentaire.

tures, les services financiers et le commerce de détail.

Au Nigeria, la croissance du PIB sera principalement tirée par les secteurs secondaire et tertiaire. Dans ce cadre, les services financiers et la grande distribution devraient particulièrement enregistrer une très forte croissance.

Les autres six futurs émergents qui tireront la croissance mondiale, en dehors de l'Afrique, sont le Bangla-



En Éthiopie (croissance économique de 10,2% en 2015), le secteur du BTP sera le principal moteur de la croissance. Ce secteur, qui bénéficiera du boom de l'urbanisation, devrait enregistrer une croissance de 10,7% entre 2016 et 2025, soit un taux proche de celui de la croissance annuelle moyenne du PIB prévue.

Durant la prochaine décennie le Kenya, dont le PIB a crû de 5,6% l'an passé, devrait tirer profit de la baisse des prix du pétrole qui seront inférieurs à ceux en vigueur au cours de la décennie écoulée.

La chute des cours des hydrocarbures permettra en effet à la première économie d'Afrique de l'Est, qui importe la quasi-totalité de ses besoins énergétiques, de stimuler la consommation et les investissements hors énergie.

Les principaux moteurs de la croissance de l'économie kenyane seront, selon les analystes de BMI Research, les projets d'infrastructure,

desh, l'Indonésie, la Birmanie, le Pakistan, les Philippines et le Vietnam.

Selon BMI Research, les dix pays mentionnés devraient ajouter ensemble quelque 4300 milliards de dollars au PIB mondial d'ici à 2025, soit à peu près l'équivalent du PIB du Japon actuellement.

De façon générale, leur croissance sera essentiellement tirée par les secteurs du BTP et de l'industrie. Les industries extractives (mines, pétrole et gaz) vont, quant à elles, jouer un rôle plus faible dans la croissance du PIB de ces dix économies.

«Le modèle de croissance tirée par les prix des matières premières qui a été prédominant par le passé avant de s'effondrer progressivement entre 2012 et 2015 dans le sillage la chute des cours des produits de base est terminé.

Il ne reviendra pas», a conclu l'étude.

INVITE SPECIAL : DRISS GUERRAOU, UNIVERSITAIRE ET PIONNIER DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE AU MAROC.

✎ Jean-Gilles Oyono pour Les Afriques

IL DÉVOILE SA LISTE DES « VRAIS PROFESSIONNELS AFRICAINS DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE. »

Universitaire et pionnier de l'intelligence économique au Maroc, Driss Guerraoui insiste sur la nécessité des bonnes pratiques en Afrique, comme le préconise le Centre africain de Veille et d'Intelligence Économique (CAVIE). Il dévoile au passage la liste de ceux qu'il considère comme les vrais professionnels africains de l'intelligence économique.

Que pensez-vous des Assises africaines de l'intelligence économique (IE) qui se sont déroulées à Casablanca le 3 juin 2016 ? Est-ce une bonne initiative ?

Driss Guerraoui : Toute initiative visant à éclairer des champs nouveaux sur l'Afrique et pour l'Afrique est en soi bonne à prendre. Celle des Premières Assises de l'Intelligence économique en Afrique, organisées le 3 juin 2016 à Casablanca, en est une.

Il reste bien évidemment vrai que la teneur, la pertinence et la portée de cette initiative demeurent tributaires des objectifs visés, de la méthode de préparation adoptée, de la nature des résultats attendus et des suites à donner aux recommandations auxquelles elle a abouti, le tout étant, in fine, fonction aussi et surtout de la représentativité, de l'importance et de la qualité des acteurs institutionnels, des spécialistes et des experts ayant participé et animé ces assises. Au vu de tout cela, globalement, ces assises furent très utiles.

Quel regard les décideurs économiques et politiques africains portent-ils sur l'IE ? En ont-ils compris les enjeux ?

D.G : En l'absence d'études et d'enquêtes représentatives sur cette question, il est objectivement difficile d'apporter une réponse crédible et scientifiquement valide. Toutefois, à partir de travaux de chercheurs, d'experts et de spécialistes, soit originaires d'Afrique soit ayant travaillé sur le continent, on peut affirmer

valablement que si l'intérêt pour l'intelligence économique en Afrique est récent, la compréhension de ses enjeux semble réellement s'installer un peu partout chez les instances dirigeantes des grands groupes financiers et non financiers, des décideurs, des centres de recherche et des universités.

En témoignent les présentations lors des assises des expériences de quelques pays africains. Prenant appui sur cette tendance, il est fort à parier que cette dynamique ira en s'accroissant dans les années à venir. C'est pour cette raison fondamentale que la constitution d'un réseau panafricain de l'intelligence économique, que j'ai proposé lors de ces assises, peut-être d'une grande et réelle utilité pour accompagner ce mouvement.

Pour vous, quelle est la plus ancienne expérience africaine d'intelligence économique ? Quels résultats tangibles en ont découlé ?

D.G : L'Afrique du Sud, le Maroc et le Sénégal sont, à ma connaissance, les pays où la réflexion sur l'intelligence économique a frayé un long chemin. En tout cas pour mon pays, le Maroc, on peut dater cela du milieu des années 90 avec l'institution par feu Sa Majesté le Roi Hassan II du premier think-tank composé de 14 personnalités auxquelles a été confié la mission de réflexion et de proposition de pistes d'action aux défis à relever par un pays qui était « au bord de la crise cardiaque », comme l'a qualifié feu Hassan II lui-même.

Il s'en est suivi d'autres moments forts, en particulier l'organisation, en 2004 à Tétouan, de la première rencontre dédiée à l'intelligence économique et la veille stratégique, puis la création, en 2006, de l'Association marocaine d'Intelligence économique et la création, en 2007, de l'Institut royal des études stratégiques.

Les résultats de ces expériences sont des études prospectives et factuelles pertinentes, sectorielles et thématiques qui ont constitué l'amorce de la formation d'experts et de chercheurs africains en intelligence économique, sans tenir compte de ce qu'ont réalisé de façon très précoce quelques grands groupes financiers et quelques grandes firmes internationales dans de nombreux pays africains pour accompagner leur développement.

Dans nos pays africains, avons-nous davantage besoin de développer l'IE territoriale avec le soutien de l'État ou de développer la pratique des techniques d'IE dans les grandes entreprises et dans les PME ?

D.G : En matière d'intelligence économique, l'Afrique a besoin de promouvoir les bonnes pratiques de l'intelligence économique à la fois dans les grandes entreprises et dans les petites, les moyennes et les très petites entreprises.

Mieux encore, ces pratiques doivent être développées aussi auprès des nouveaux acteurs de la croissance comme les régions, les organisations professionnelles, les universités et les centres nationaux de recherche, les administrations centrales et territoriales stratégiques, ainsi qu'auprès



des organisations syndicales et des associations issues de la société civile. Il reste cependant vrai que tout cela doit être porté et soutenu par l'État.

Car la production, la collecte, le traitement, la diffusion, la protection et la sécurisation de l'information stratégique se trouvant à la base de l'intelligence économique sont à la fois coûteux et relèvent de la sécurité nationale. C'est du moins ce que l'on observe un peu partout dans le monde, dans les pays en avance sur l'Afrique en matière de promotion et de développement des pratiques de l'intelligence économique.

Avons-nous aujourd'hui de vrais spécialistes africains de l'IE ? Lesquels ? Sont-ils assez nombreux ?

D.G : Oui, on commence à disposer de spécialistes africains de l'intelligence économique. Ils ne sont pas très nombreux, mais des pôles d'excellence commencent à émerger un peu partout dans de nombreux pays de notre continent.

Parce qu'il faut citer quelques noms, on peut mentionner Amath Soumaré du Sénégal, Boubacar Traouré du Burkina Faso, Jonas Daou du Togo, Amos David du Nigéria, Ibra-

him Adoume Youssouf du Tchad, Guy Gweth du Cameroun, Adeline Du Toi d'Afrique du Sud, Mounir Rochdi, Marocain du monde vivant à Paris. Pour le Maroc, on peut mentionner l'équipe de l'AMIE, entre autres Driss Alaoui Mdaghri, Mohamed Benabid, Larbi Belarbi, Abdelmalek Alaoui et Mohamed Ourdine.

On peut également mentionner les nombreux spécialistes qui évoluent dans des centres comme l'OCP Policy Center et le Ciems, ou dans des commissions spécialisées(e)s comme celle créée par la CGEM, et ceux évoluant dans les Départements ministériels et organismes publics, comme le MEF, le Micien, le CESE, Bank Al Maghrib, le HCP et l'IRES.

Ce vivier d'experts et de spécialistes ne tient pas compte de ceux et celles qui font partie de la diaspora africaine vivant en dehors du continent et celles et ceux qui travaillent dans les grands groupes africains.

Cette dynamique incite à élaborer un véritable guide des compétences africaines en intelligence économique, en vue d'examiner les possibilités de fédérer leur génie collectif pour le mettre au service de la prospérité, la sécurité et la veille stratégique de leur continent.

JEU FLOOZ CONSO : 48MILLIONS DANS LA CAGNOTTE

✎ Essenam Kaglan

La société de téléphonie mobile Moov a lancé une nouvelle promotion dénommée Moov-Conso. Un jeu spécialement réservé aux abonnés des services Flooz. En 45 jours, plusieurs lots d'une valeur de 48 millions de F CFA seront distribués aux gagnants. L'information a été donnée par les responsables Moov lors d'une conférence de presse.

Moov-Togo, l'un des principaux opérateurs de la téléphonie mobile au Togo, se donne un nouveau défi : faciliter les échanges de capitaux à ses abonnés. Grâce à ses services 'flooz', Moov transforme le téléphone en porte monnaie, une révolution. Depuis plusieurs années déjà au

Togo, il est possible de transférer, de recevoir de l'argent via son téléphone grâce à cet opérateur. Durant six semaines, une large campagne promotionnelle sera faite sur toute l'étendue du territoire sur l'utilisation des services qu'offre flooz. Grâce à cette promotion,

les utilisateurs repartiront chaque semaine avec des recharges de comptes allant de cent à un million de f CFA. Plus précisément, hebdomadairement huit million seront en jeu: 35 comptes Flooz seront rechargés à un montant de cent mille, sept comptes gagneront cinq cent mille F CFA et un compte 'super gagnant' aura un million de francs CFA.

Selon Gilles Chaffa, le chargé de communication de Moov, tout

abonné Moov peut être l'heureux gagnant s'il remplit les conditions d'éligibilité du jeu. « Nous demandons à nos abonnés d'utiliser de façon régulière les services liés à flooz. Chaque activité liée à flooz lui permet de gagner un certain nombre de points. Et si de façon cumulative à la fin de la semaine, vous avez 250 points, cela vous permet de participer au tirage au sort hebdomadaire », a-t-il indiqué. En effet, un objectif de consommation (250

points) doit être impérativement atteint par l'utilisateur. Ces points sont obtenus par le biais des enregistrements de compte flooz, dépôt et retrait d'argent, transfert d'argent local comme international, rechargement par soi-même ou par tiers, paiement de facture ou marchand... Par ailleurs, pour contrer les arnaqueurs, Moov informe sa clientèle qu'un seul contacte (99 99 99 55) va appeler les abonnés qui auront gagné.

LE PHENOMENE DE CORRUPTION : PARLONS-EN

La corruption qui autrefois était un sujet tabou, est aujourd'hui objet d'une attention particulière. En effet, ce phénomène est au cœur des débats aussi bien au niveau des instances nationales que sur le plan international. Qu'il s'agisse de trafic d'influence, de népotisme, du favoritisme, du clientélisme, de pot-de-vin, de dessous-de-table, de détournement de fonds, d'extorsion, de collusion, d'entraves à la justice... La corruption apparaît comme un fléau planétaire multiforme aux effets dévastateurs sur plusieurs plans, notamment économique, social, administratif, politique.

Pour bien appréhender le phénomène de corruption, il est d'abord important de passer en revue quelques définitions, ensuite recenser ses diverses opportunités/manifestations et ses conséquences.

I- Essai de définitions

Etymologiquement, le concept de corruption vient du verbe corrompre, du latin « corrumpere », brisé complètement, détérioré physiquement ou moralement ». La notion de corruption paraît parfois insaisissable à cause de ses multiples facettes. Le caractère multiforme de la corruption se révèle à travers la pluralité de ses définitions.

Le Groupe Multidisciplinaire sur la Corruption (GMC) du Conseil de l'Europe insiste sur la difficulté de cerner avec exactitude les bornes légales du phénomène mais rappelle que sa nature relève de l'abus de pouvoir ou de l'improbité dans la prise de décision. Elle l'a défini comme « une rétribution illicite ou tout autre comportement à l'égard des personnes investies de responsabilités dans le secteur public ou le secteur privé, qui contrevient aux devoirs qu'elles ont en vertu de leur statut d'agent d'État, d'employé du secteur privé,

d'agent indépendant ou d'un autre rapport de cette nature et qui vise à procurer des avantages indus de quelque nature qu'ils soient, pour eux-mêmes ou pour un tiers ».

Selon Transparency International : « la corruption résulte du comportement de la part d'agents du secteur public, qu'il s'agisse de politiciens ou de fonctionnaires, qui s'enrichissent, eux ou leurs proches, de façon illicite, à travers l'abus des pouvoirs publics qui leurs sont confiés ».

La Banque mondiale la définit comme le fait d'« utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel ».

Pour l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO elle est « une utilisation systématique d'une charge publique pour un avantage privé, qui a un

Impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs et, en conséquence, sur l'accès, la qualité ou l'équité de l'éducation ».

Au Togo, selon l'article 594 de la loi portant nouveau Code Pénal, « Constitue une corruption des agents publics nationaux, le fait par :

- toute personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public ou tout agent de l'Etat de solliciter ou d'agréer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour lui-même, pour autrui ou une entité afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat;
- tout magistrat, juré ou toute autre personne siégeant dans une formation juridictionnelle, tout fonctionnaire au greffe d'une juridiction, tout arbitre ou tout expert nommé soit par une juridiction, soit par les parties ou toute personne chargée par

Suite à la page 14

FIÈRE D'ÊTRE **YAMAHA**





520.000*

FCFA TTC

* Stock limité. Prix hors frais d'immatriculation et assurance.

 **CFAO MOTORS**
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

 **YAMAHA**
Revs Your Heart

LUCIA ALLAH-ASSOGBAH, PROMOTRICE DE TOGOSSIMÉ

✪ Innocent Azilan

« POUR LA CONSOMMATION DES PRODUITS MADE IN TOGO »

« L'idée, c'est de promouvoir les produits locaux et leur consommation ». Rencontre avec la directrice-fondatrice de la startup Togossimé, Lucia Allah-Assogbah. En 2013, alors qu'elle était encore étudiante, Lucia Allah-Assogbah est témoin de la mort d'un proche.

Ce douloureux évènement la pousse à s'interroger sur notre alimentation et la consommation des produits étrangers. L'enquête qu'elle réalise l'amène à la conclusion que 90% des pathologies dont nous souffrons seraient le fait de notre alimentation. Elle en tire la conviction qu'il est préférable de consommer local, avec la possibilité pour le consommateur d'être regardant sur la chaîne de production.

Ainsi naquit pour Lucia Allah-Assogbah, l'idée de mettre en place une structure, une sorte de vitrine pour les produits togolais. En novembre 2013, la

jeune entrepreneure crée « Togossimé » qui veut dire le marché du TOGO, avec le financement du Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAEI). Son projet, retenu pour compétition avec dix autres à l'international, sera primé et bénéficiera d'un accompagnement pour sa réalisation ; « Combien de togolais mangent local ? »

Le début n'a pas été rose. Lucia raconte le scepticisme que son projet suscitait autour d'elle. « Lorsque j'élaborais mon business plan, beaucoup me demandaient : combien de Togolais mangent local ? » se rappelle-t-elle. « Des doutes entouraient mon initiative. Mais j'y croyais moi-même. Et aujourd'hui, je suis en train de gagner la bataille, de réussir mon pari. Je suis surtout fier de ce que je fais » confie-t-elle.

La jeune entrepreneure s'est fixée une mission : convaincre les Togolais de consommer local. Pour



y arriver, elle organise des journées portes ouvertes, des séances de dégustation etc. Partant du constant que la consommation des enfants impacte celle des parents, elle fait de la sensibilisation axée sur les premiers, qu'elle cible pour des cours sur la consommation de produits locaux.

A côté des enfants, ils sensibilisent également les adultes lors d'ateliers animés par des nutri-

tionnistes, « parce qu'il faut amener la personne à voir les bienfaits de ce qu'il mange » explique-t-elle. « Nous avons aussi les émissions radio, télé, les forums sur Whatsapp et les autres réseaux sociaux. Notre ambition est de voir toute la population être moulée dans le processus de la consommation locale. » indique-t-elle.

« Nous allons accentuer la sen-

sibilisation à travers les médias pour que chaque jour, davantage de personnes soient informées des bienfaits de la consommation des produits locaux » insiste-t-elle.

Selon la fondatrice de Togossimé, tout produit vendu sur son marché est soumis à un certain nombre de contrôles préalables, pour garantir sa provenance et sa qualité. Sur cet espace foraine, on retrouve pratiquement toutes les gammes de produits : boissons, produits cosmétiques, viandes, fruits, riz, vin de palme, huiles (de palme, de soja, de coco, de coton, etc.), farines (de fofou, de manioc), sucre, miel naturel, biscuits, ...

L'affaire est déjà rentable même si la promotrice indique que l'essentiel des bénéfices est réinvesti, notamment dans la sensibilisation et la publicité : « il nous faut toucher le plus grand nombre et les convaincre de manger local » justifie-t-elle.



Bd Eyadéma BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00 - cfaologo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



CHARBON DE BOIS:

PRINCIPALE SOURCE D'ENERGIE POUR LES MENAGES, FILIERE TRES LUCRATIVE, VERITABLE DESASTRE ECOLOGIQUE.

Le charbon de bois reste et demeure la principale source d'énergie dans bon nombre de pays africains dont le Togo. Très demandé, il est utilisé partout, entreprises et ménages. Malheureusement, sa production entraîne le ravage de milliers de plantes. Un véritable coup porté à l'environnement à l'heure où le réchauffement climatique inquiète la planète.

Évaluée à 19,8 millions de tonnes en 2000, la consommation du charbon de bois en Afrique est passée à 21,7 millions de tonnes en 2002, soit une augmentation d'environ un million par an selon les chiffres publiés en 2003 par le FAO. Ceux-ci montrent à quel point les ménages africains vont dépendre pour plusieurs décennies encore, de cette forme d'énergie pour satisfaire leurs besoins quotidiens.

Au Togo, la consommation est en moyenne d'environ 420.000 tonnes par an, selon une étude réalisée par Dr Jérémie K. FONTODJI, enseignant à l'Université de Lomé. Le charbon de bois est exploité à grande échelle dans tout le pays surtout dans les zones rurales. Il fournit le plus gros de la consommation en bois d'énergie. Dans la majorité des cas pour satisfaire les besoins primaires, notamment la cuisson.

« Le gaz ne pourra jamais supplanter le charbon. Pour les repas de grandes occasions ainsi que la préparation de certains mets qui exigent une longue durée de cuisson comme la sauce de palmier à huile, ce dernier aura toujours notre préférence. Le gaz est et restera le second choix » d'après Afi, une ménagère croisée dans le quartier Hanoukopé à Akassimé un marché qui doit son nom à ce commerce.

UNE ACTIVITE PROSPERE

Plus de 80% de la population togolaise utiliserait toujours le charbon de bois pour la cuisson. Les tentatives de l'Etat d'interdire la coupe des arbres, les initiatives visant à remplacer le charbon de bois par d'autres énergies notamment le gaz n'ont pas réussi à convaincre les consommateurs de changer leurs habitudes.

Il y a 20 ans, la politique en matière de lutte contre la déforestation était presque inexistante dans le pays. Ainsi, le commerce du charbon de bois était très rentable. Les lieux de transformation et de fabrication étaient multiples, surtout le long de la nationale N°1 (Pagala, Tchababao...). Depuis, d'autres sont apparues, comme Akébou (situé entre la frontière du Togo et du Ghana) et Kpélé.

Le secteur n'est pas réglementé selon les commerçants qui dénoncent des taxes et redevances variant selon les jours et les gardes-forestiers. Généralement, ceux-ci exigent une somme comprise entre 10 à

40 000 F CFA à chaque voyage. A Akas-



simé, une taxation annuelle relative à la commercialisation du charbon de bois doit être payée. Son coût : entre 25 et 30.000 FCFA. Le déchargement est facturé 2000F par les agents d'impôts tandis que le ticket est de 3000FCFA. « Nous perdons ainsi 30 à 40% de nos bénéfices à cause de la non réglementation du secteur » se désole Amivi.

Malgré tout, c'est une filière prospère. Tous les acteurs du secteur y trouvent leur compte. Acquis chez les producteurs à 1500 FCFA et chargé par les transporteurs entre 1500 et 1800 FCFA, le sac

de charbon vendu il y a dix ans à 1500FCFA, se négocie aujourd'hui à Lomé entre 7000 et 7500 FCFA. Au final, malgré les différentes taxes ou redevances formelles ou informelles, les commerçants sont plutôt bénéficiaires.

Selon Akoua, plus de deux décennies de commerce de charbon derrière elle, si 100.000 FCFA suffisaient jadis pour se lancer dans cette juteuse affaire, de nos jours il faut investir 2 à 3 millions pour démarrer.

Effet du charbon de bois sur l'environnement

La production et la vente du charbon de bois ont de graves conséquences sur l'environnement. « La coupe incontrôlée des arbres amène tout droit vers le déboisement et entraîne l'érosion, les inondations et le glissement de terrain », avertit Dr FONTODJI.

Selon la FAO, avec une tonne de bois, on produit 250 kg de charbon. Avec des techniques plus rudimentaires, les rendements ne dépassent cependant généralement pas 15 à 20%, soit 150 à 200 kg pour 1 tonne de bois. Beaucoup de charbonniers utilisent par exemple du bois vert et comme l'énergie nécessaire au séchage du bois est fournie par une partie de la charge, le rendement est réduit à 15%.

La teneur en carbone du bois et du charbon étant respectivement de 50 et 90%, l'équivalent carbone est : 1 000 kg de bois produit de carbone supérieur ou égal à 500 kg de carbone. En effet, la consommation du charbon de bois entraîne une dégradation de la forêt et de la diversité biologique et contribue au bouleversement des conditions micro climatique par les effets de serres. Phénomène qui est défendu et combattu actuellement dans le monde.

Par ailleurs, dans la fabrication du charbon de bois, c'est du bois qui est carbonisé. Et lorsqu'on carbonise une tonne de bois, on libère dans l'atmosphère respectivement avec une technique mal maîtrisée et une meule améliorée, 365 kg et 275 kg de carbone. Selon la FAO, la technique améliorée permettra d'éviter l'émission de 90 kg de carbone par tonne de bois carbonisée, ce qui représente 300 kg de carbone soit 1,1 tonne de CO2 par tonne de charbon consommé.

Malheureusement, les fabricants du pays sont toujours dans le rudimentaire.

Pour éviter un désastre écologique surtout pour les générations futures, il faut un renforcement des initiatives déjà prises notamment la baisse du prix du gaz butane, et l'exploration d'autres sources d'énergie. Notre survie en dépend.

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION : LES ADOLESCENTES À L'HONNEUR

✪ Essenam Kaglan

Le Fonds des Nations Unies pour la Populations (UNFPA) a placé la trentième édition de la journée mondiale de la population sous le thème : « Investir dans les adolescentes ». Au Togo, le ton pour cette célébration a été donné par l'UNFPA, le 11 juillet, dans les locaux du centre communautaire de Bè.

La situation des adolescentes en Afrique même si elle semble s'améliorer reste très critique. En Afrique occidentale et centrale, 28% de jeunes filles deviennent mères avant l'âge de 18 ans ; et 6 % de ces filles ont moins de 15 ans. Le tableau dressé au Togo est aussi noir. Selon les données de l'enquête démographique et de santé (EDST3) de l'année 2013-2014 ; environ 17% des adolescentes de 15 à 19 ans ont déjà commencé leur vie féconde.

Et 32% des femmes de 25-49 ans étaient en union avant 18 ans. En définitif, investir dans les adolescentes est une priorité et ce fait justifie le thème de l'UNFPA.

Loin de paraître comme un rappel, le

thème de l'année est un cri d'alerte. « En choisissant ce thème, le Fonds des Nations Unies pour la Population a voulu rappeler aux gouvernants, aux leaders communautaires, aux parents et aux enseignants, l'impérieuse nécessité de tout mettre en œuvre pour que les adolescentes soient à l'abri de toute vulnérabilité et reçoivent tout appui nécessaire qui leur permettra de s'épanouir et ainsi contribuer au développement de leurs pays », a déclaré Saturnin Epié, représentant Résident des Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA-TOGO).

En outre, investir dans les adolescentes revient à atteindre l'objectif trois des

Objectifs de Développement Durable : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». Un avis que partage entièrement le gouvernement togolais.

« S'il est certain qu'il y a des réalisations qui ont permis d'améliorer les indicateurs en ce qui concerne les questions liées à l'adolescentes, elles demeurent encore largement insuffisantes face aux multiples défis auxquels notre pays doit faire face en vue de garantir effectivement la pleine réalisation des adolescentes dans notre pays », indique Kparaki Kofi, représentant du ministère de la Planification du développement.

Ainsi, une panoplie d'activités a été pla-



Saturnin Epié, représentant résident de l'UNFPA-Togo

nifiée par l'UNFPA pour célébrer cette journée. Du 11 au 14 juillet, des sensibilisations, des offres de services gratuites de dépistage du VIH, de traitements des IST et de planification familiale ont été

faits sur deux sites à Lomé (Bè, Adidogomé) et plusieurs autres à l'intérieur (Vogan, Mango, Tsévié...).

Seules les adolescents et jeunes de 10 à 19 ans ont été les bénéficiaires.

✪ Albert Agbeko

L'UNFPA ÉQUIPE 5 CENTRES DE JEUNES EN MATÉRIELS DIDACTIQUES ET DE SONORISATION

Remise ce 08 Juillet d'un lot de matériels didactiques, de sonorisation et de sensibilisation à la plateforme des organisations de la société civile en lutte contre les IST-VIH et le Sida au Togo (PF-OSC/ VIH-Togo). Don du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), ce matériel est destiné aux centres conviviaux des jeunes.

Les bénéficiaires de ce don sont les cinq centres de jeunes situés dans les deux régions (Maritime et Savanes) de concentration des programmes mis en œuvre par l'UNFPA en appui aux efforts de développement du Togo. Il s'agit de Tsévié, Tabligbo, Vogan, Mango et Azanou.

D'un coût global d'environ 7,5 millions de F CFA, ce don est composé notamment de groupe électrogène, baffle, table de tennis de table, baby foot, sonorisation audiovisuel, ventilateur, poste téléviseur...

Remettant symboliquement ces matériels au représentant de la Plateforme, le Représentant résident de l'UNFPA au Togo, M. Saturnin Epié a appelé les béné-



Remise symbolique d'un jeu de dame par M. Epié

ciaires à en faire un bon usage tout en rappelant que ces matériels « vont servir à la sensibilisation en vue de continuer

la prévention et la protection des jeunes et des adolescents contre le VIH Sida, et les IST».

Les vacances ont aussi un aspect de repos qui est un bon mobile qu'il faut saisir pour véhiculer les informations utiles et bonnes aux jeunes, a encore indiqué M. Epié.

Il a conclu en espérant qu'au fur et à mesure de l'utilisation de ces matériels, il y aurait un impact dans l'acceptation des méthodes d'informations qui sont à la disposition des jeunes.

Le représentant de la Plateforme, M. Eugène Novon n'a pas caché sa satisfaction. Il a félicité l'UNFPA pour ses actions en faveur de la Plateforme dont 50% du budget sont pris en charge par l'institution onusienne.

« Nous sommes en période de vacances et les jeunes sont un peu laissés à eux-mêmes, ils ont besoin d'information », a entamé M. Novon. « Ces matériels nous permettront de capter, sensibiliser, renforcer, et partager les bonnes attitudes

pour que les jeunes soient à l'abri du VIH Sida », a déclaré M. Novon.

Il a poursuivi que très souvent entre jeunes et parents il y a certaines informations qui ne passent pas aussi facilement. Les centres ont donc pour vocation de sensibiliser ces jeunes, leur permettant d'éviter les IST, d'éviter les grossesses précoces qui peuvent conduire à des avortements clandestins et leurs conséquences.

Notons que le but de la plateforme est de fédérer les organisations intervenant dans la riposte au VIH et de la promotion de la santé au Togo, de les coordonner, de les rendre visible par leur efficacité en renforçant leur capacité. La plateforme regroupe aujourd'hui 114 organisations réparties sur toute l'étendue du territoire national.

✪ Essenam Kaglan

PANAFRICANISME : L'UA S'OUVRE AUX PEUPLES AFRICAINS

L'Union Africaine (UA) a enclenché sa vitesse de croisière dans le processus d'intégration des peuples africains grâce à l'une de ses institutions, l'ECOSOCC (Conseil Economique, Social et Culturel). Le lancement officiel de cette institution africaine sur le plan national a été fait ce 04 juillet devant tout un parterre d'acteurs de la société civile et d'hommes de média dans l'enceinte de CASEF.

L'ECOSOCC est un organe consensuel. Pour le Dr Kodom, Président de la Commission Affaires transversales, cette institution est une émanation des résolutions des chefs d'Etats lors de la 2ème Assemblée Générale de l'UA.

« Depuis l'acte constitutionnel en 2002, les chefs d'Etats ont décidé de mettre l'accent sur la contribution de la société civile. Dorénavant, les propositions des acteurs de la société civile seront prises en compte », a indiqué Dr Kodom. Dès lors, les liens entre les peuples et l'UA se resserrent fortement. Les représentants nationaux de ladite institution seront des émissaires de l'UA auprès des gouvernants et des porte-paroles des popula-

tions auprès de l'UA.

Par ailleurs, le Togo est le 5ème des 54 pays qui forment l'Afrique dont l'antenne vient d'être installée. Le processus continental mettra le cap dans les prochains jours sur le Djibouti et la Swaziland. « Nous nous félicitons de l'ambiance qui a régné ainsi que l'élection des dix présidents de commissions sectoriels (paix sécurité, Affaire sociale, Santé...) Nous étions très surpris de voir l'intérêt qu'accordent ces organisations sur les questions panafricaines », a ajouté Dr Kodom. Ainsi, le bureau national ECOSOCC aura à recenser tous les ONG qui s'intéressent aux questions panafricaines afin de pouvoir intégrer dans les différentes commissions.

Par ce fait, les organisations auront la chance d'être répertorié par l'UA. L'un

des objectifs principaux de l'ECOSOCC-Togo sera de promouvoir l'UA ainsi que son agenda 2063. Les différentes stratégies pour atteindre une réelle émergence de l'Afrique dans 50 ans, doter le continent d'une identité, faire régner une véritable sécurité et bien-être des popula-

tions, sont contenues dans cette agenda.

Les tâches qui attendent les présidents des différentes commissions sectorielles sont loin d'être simples. Ils veilleront à ce que le Togo prend en compte les engagements de l'UA en terme décennal.

Au bout de dix ans, un premier bilan sera fait pour évaluer l'importance que prennent les questions de l'UA dans leurs différents projets et programmes.

De même, le bureau sera aux côtés du gouvernement pour lui rappeler les engagements qu'il a pris au niveau de l'UA afin que le processus d'intégration des peuples africains soit une réalité.

Rappelons que, le Togo a deux élus à l'Assemblée Générale. Cette assemblée a pour mission de procéder à la mise en place des chapitres nationaux.



Dr Kodom, président de la commission Affaires Transversales ECOSOCC

EDUCATION :

M. DJONDO CONSACRÉ PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ISDI

Tut ce que Lomé compte de sommités politiques et administratives s'était donné rendez-vous ce 06 Juillet 2016 à l'hôtel Sarakawa pour une cérémonie exceptionnelle. Il s'agit de la consécration de M. Gervais Djondo en tant que Président d'honneur de l'Institut Supérieur de Droit et de l'Interprétariat (ISDI). Bien plus qu'une cérémonie de consécration, c'est la reconnaissance du travail abattu par ce digne fils de la « Terre des nos Aïeux ».

Gervais Djondo n'est plus à présenter tant le succès précède son nom. Il est connu comme le co-fondateur d'Ecobank, le Promoteur et Président du conseil d'administration d'ASKY Airlines. La zone franche togolaise, la construction des villas de la Caisse, sont entre autres ses initiatives. Le mérite et le travail bien fait de ce panafricain convaincu dépassent le cadre du Togo.

C'est ainsi que un peu partout sur le continent et en dehors, il ne cesse de glaner des prix et des distinctions honorifiques à l'instar du Prix du leadership visionnaire, du développement et de l'engagement envers l'industrie de l'aviation civile, délivré à Nairobi par l'IATA en 1995, le Prix de l'Excellence « Africain business leaders of the year » décerné à Washington par Corporate Council on Africa e2013, Prix de Carrière exemplaire en 2013 à New York, le Prix de la CEDEAO pour sa contribution au développement et à la croissance du secteur privé en Afrique de l'ouest lors du 40ème anniversaire de la CEDEAO. Sans

oublier ses décorations de Commandeur de l'ordre national de la République du Bénin ou le Commandeur de la légion d'honneur de la République française pour ne citer que ceux là.

Et bien ce personnage exceptionnel verra donc son nom associé pour toujours à l'Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI) comme président d'honneur. Ce fut le sens de cette cérémonie.

L'honneur est revenu au directeur académique de cet Institut, Dr Franck Kossi Somali de présenter l'ambition et l'historique de son école qui emploie les plus grands professeurs d'université du Togo et de l'étranger.

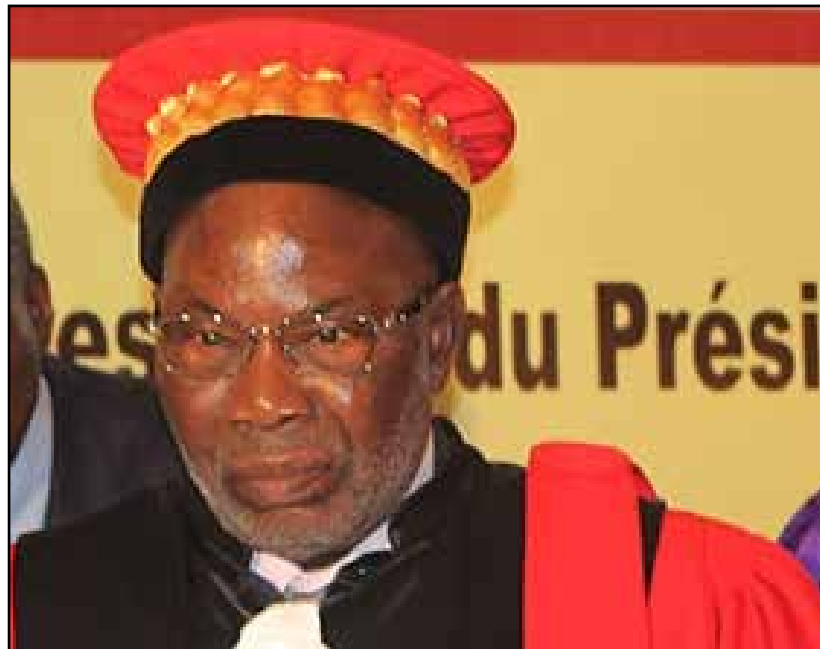
Pour cette année, a annoncé M. Somali, l'école est en route pour la certification ISO 9001 version 2015 et l'accréditation de tous ses diplômes par le CAMES avant de conclure « Nous sommes sur la bonne voie et tous ensemble nous devons contribuer dans la culture de la réussite et de l'excellence ».

Pour sa part, le Président de l'Institut, Dr José Kwasi Symenouh, a expliqué le sens du choix porté sur M. Djondo.

Ce choix est motivé selon le président de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) par le désir ardent de transmettre à la jeunesse africaine cette notion d'excellence et de talent. « M. DJONDO est un Togolais qui fait non seulement la fierté du Togo mais encore de la sous région.

C'est un homme pragmatique et pratique. Il a fait beaucoup de choses pour la sous région et pour parvenir à ce niveau il a travaillé longtemps et de façon assidue. C'est pour pouvoir transmettre à cette jeunesse ces qualités à arriver à l'émergence et au développement de notre continent que nous avons choisi comme exemple M. Djondo », a souligné M. Symenouh reconnaissant l'humilité, la rigueur, le travail de l'homme.

Se tournant vers les étudiants, le président de l'Institut leur a demandé de prendre exemple sur l'illustre personnage et de faire honneur au PDG d'Ask



Gervais Djondo, Président d'honneur de l'ISDI

Airlines. « Soyez tout simplement de futurs « djondolins », a-t-il conclu.

Promesse à laquelle le porte-parole des étudiants, Mlle Laure Zamblé a confié qu'ils seront à la hauteur.

Prenant à son tour la parole, M. Djondo, tout ému a déclaré « Je ne mérite pas ça ». Il a confié avoir décliné à plusieurs reprises ce parrainage mais finalement s'est résolu à l'accepter sur insistance du président de l'Institut puisqu'il s'agit de l'éducation et de l'avenir de la jeunesse.

Il a prôné le partenariat public-

privé surtout entre les universités et les secteurs privés. « Le développement de l'Afrique, passe absolument par les femmes, et la femme africaine a des capacités. Nous demandons aux femmes à prendre au sérieux l'éducation, à bien travailler, il faut qu'elles soient à tous les niveaux de décisions et l'Afrique sera mieux gérée », a conclu M. Djondo.

Notons que l'ISDI qui a ouvert ses portes au cours de l'année académique 2014-2015 forme en filières Droit et interprétariat en licence et masters professionnels

OWANE VOUS APPORTE VOS RESTAURANTS CHEZ VOUS

Wilfried Adegnika

La fluidité et la facilité d'accès aux restaurants, ainsi que les réponses aux questions « Quel menu propose tel restaurant ? », « Comment faire des réservations » a pour solution Owane, cette application android développée par IMAA Solution.

Owane, est une application web qui facilite donc la réservation de tables, et permet de s'enquérir du menu des restaurants et ipso facto de la commande des plats en ligne dans les restaurants inscrits sur la plateforme avec une possibilité de livraison.

Owane contient en plus un web TV qui permettra aux mordus de la cuisine d'apprendre des recettes avec des vidéos en streaming ou encore d'y poster des vidéos.

L'application offre non seulement une visibilité aux restaurants mais aussi une gestion

plus facile et un suivi des commandes à eux adressées même et surtout à partir d'un smartphone ou encore une tablette. Comme le souligne Mr Senawo koffi Messan, CEO d'IMAA Solution : « ils ont la possibilité d'actualiser les images de leurs menus, ainsi que les prix et leurs menus à leur guise et d'imprimer directement les factures sur Owane. ».

Il continue en soulignant qu'Owane offre la possibilité aux chefs cuisiniers de : « mettre en ligne sur Owane Tv des vidéos d'astuces de cuisine pour ainsi se faire mieux connaître et par là aider les passionnés de



l'art culinaire.

Rappelons qu'IMAA Solution est une agence de conseil en créations graphiques, travaux d'imprimerie et techniques

de production innovante, dont le rôle est de proposer à ses clients des solutions originales et adaptées à leurs besoins sur le long terme, puis de la mettre

en œuvre en conservant toujours un haut niveau d'exigence sur la pertinence des concepts, la séduction visuelle et l'efficacité commerciale.

LE TOGO EN MANQUE INQUIETANT DE DONNÉS DE SANG PLUS DE 35% DES BESOINS RESTENT A COMBLER.

Les besoins en termes de Produits sanguins labiles (PSL) du Togo sont estimés à 70 000 poches. Or, le sang collecté dans les centres de transfusion sanguine pour le compte de l'année 2015 n'avoisine que 45 000 poches, soit 64% de la couverture des besoins. De fait, le nombre de donneurs ne suit pas la même courbe que la demande qui ne cesse de croître chaque année. Conséquence : les centres nationaux de transfusion sanguine s'inquiètent et restent démunis pour combler le déficit.

Malgré les progrès spectaculaires de la science, la médecine n'est pas encore parvenue à fabriquer une substance capable de jouer les mêmes rôles physiologiques que le sang. Celui-ci est un liquide complexe, comportant des cellules vivantes qui jouent chacune une ou plusieurs fonctions vitales. D'après les chercheurs, la fabrication du sang artificiel n'est pas pour demain. Le recours au don de sang a donc encore de beaux jours devant lui.

Chaque année, 20 à 40 000 de patients au Togo bénéficient de transfusions et de médicaments dérivés du sang, face à certaines maladies ou dans des cas d'accidents, très récurrents surtout pendant la période des fêtes de fin d'année. C'est le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui se charge de la collecte, du traitement et de la distribution des produits sanguins.

Créé par la Croix Rouge togolaise et ses partenaires allemands en février 1978, le CNTS est inauguré le 1er septembre de la même année. C'est en octobre 1985 qu'il reviendra sous la responsabilité de l'Etat mais toujours avec la Croix Rouge comme partenaire notamment pour la promotion du don de sang bénévole. Aujourd'hui, le Togo dispose de deux centres nationaux : l'un à Sokodé, l'autre à Lomé.

A LA RECHERCHE DE « L'OR ROUGE. »

A Tokoin Doumasséssé, l'affluence quotidienne au CNTS renseigne à la fois sur le caractère vital du sang et sur sa rareté. Tous les jours, ce sont les mêmes scènes : plusieurs personnes, glacières à la main, attendent impatiemment l'appel de leur nom synonyme de récupération du vital liquide rouge, le regard inquiet braqué sur la petite fenêtre du guichet.

« C'est mon père qui est hospitalisé. Il souffre de diabète couplé d'anémie. Il est dans un état critique et nous avons besoin d'urgence de sang. Depuis 5h du matin je suis ici. Pour



l'instant, le sang ne serait pas disponible nous dit-on», confie en début d'après-midi Kolani, l'air très inquiet. Assana, une autre demandeuse venue d'Atakpamé faire hospitaliser un proche au CHU Campus, n'aura droit qu'à une poche sur les deux sollicitées.

Amère, elle déclare qu'elle reviendra le lendemain faire de nouveau la queue et tenter sa chance. Tout en dénonçant le favoritisme qui règnerait dans le centre. « J'étais là avant certaines personnes mais elles ont été servies prioritairement ; peut être parce qu'elles sont venues en voiture. Pourtant, nous avons les mêmes besoins » s'insurge-t-elle.

Quant à ce père dont l'enfant est en grand besoin de transfusion, il est venu proposer de donner son sang indiquant qu'ils sont tous les deux du même groupe sanguin, sans succès. Selon un responsable du centre, les dons familiaux sont prohibés. De plus, l'anonymat dans la transfusion doit être total, tant le donneur que le receveur ne doit savoir de qui il reçoit ou à qui il est donneur.

UN GESTE ALTRUISTE QUI SAUVE LA VIE :

Selon M. Lochina FETEKE, directeur par intérim du CNTS Lomé, le nombre de donneurs annuel dans notre pays est d'environ 15 000 et la fréquence annuelle moyenne de dons par donneur est proche de deux.

Le plus important en transfusion, souligne-t-il, est le nombre de dons de sang effectués dans l'année. En effet, on peut avoir un petit nombre de donneurs qui donnent régulièrement jusqu'à quatre fois par an par exemple ou inversement, avoir un grand nombre de donneurs qui ne donnent qu'une fois par an ou même tous les deux ans. Le premier cas est plus intéressant parce qu'il donnera plus de poches dans l'année. « Néanmoins, l'idéal serait d'avoir un grand nombre de donneurs qui en plus, donnent régulièrement », souhaite M. FETEKE.

Le regret est que les togolais ne sont pas disposés à donner quelques gouttes de leur sang pour sauver des vies, mais se précipitent vers les centres de transfusion sanguine en cas de besoins pour eux-mêmes ou pour leurs proches. « Le sang est un médicament spécial qui ne peut pas être fabriqué en quantité industrielle et entreposé sur de longues périodes pour répondre aux besoins quand ils se présenteront. Pour l'instant la seule manière de l'avoir c'est de le donner. Pour ne pas être surpris par la pénurie au moment où on en aura besoin, chacun de nous doit avoir à cœur de faire ce geste qui sauve la vie » indique-t-il.

De fait, au Togo les CNTS rencontrent des difficultés à convaincre la population au don de sang. Les rumeurs et les

idées préconçues qui sont de nature à inhiber l'adhésion de la population sont les principaux obstacles. Ces freins au don de sang concernent la représentation culturelle du sang dans nos

quotidiennement à combattre ces craintes et à éclairer d'avantage le public. « Le don de sang ne peut en aucun cas affecter la santé d'un donneur étant donné qu'il est examiné par un médecin qui évalue son état de santé avant d'autoriser éventuellement qu'il donne le sang.

En outre, le matériel utilisé pour prélever le sang est stérile et à usage unique, ce qui élimine les risques de contamination. De même, le fait de connaître le résultat des tests est un avantage pour le donneur qui peut mieux prendre soin de sa santé.

Par ailleurs, le sang n'est pas vendu comme certains le soutiennent ; il est cédé après avoir été subventionné » rassure-t-il.

Pour rappel, la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé exige 12 poches de sang pour 1000 habitants.

Dans la zone UEMOA, à titre de comparaison avec le Togo, les besoins en dons de sang ne sont satisfaits qu'à 66% au Bénin, 62,03% en Côte d'Ivoire ou encore à 54,05% au Sénégal par exemple.

1. Qui peut donner son sang ?

Pour pouvoir donner son sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé,
- Etre âgé d'au moins 18 ans révolu,
- Peser au moins 50 kilogrammes,
- Ne pas s'exposer aux facteurs de risque de contamination des maladies transmissibles par la transfusion (les hépatites virales, le VIH, la syphilis et d'autres infections sexuellement transmissibles).
- On ne peut pas donner du sang si on est enceinte ou lorsqu'on allaite.

2. Prix de cession de sang fixés par arrêté interministériel

- concentré de globules rouges poche adulte (250ml) : 6500 F CFA
- concentré de globules rouges poche enfant (125ml) : 3500 F CFA
- Plasma frais congelé (200ml) : 2 000 F CFA
- concentré standard de plaquettes (5 unités) : 10 000 F CFA

LE PHENOMENE DE CORRUPTION : PARLONS-EN

l'autorité judiciaire d'une mission de conciliation ou de médiation, de solliciter ou d'agréer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour lui-même ou pour autrui ou une entité pour l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction;

- toute personne de proposer à tout moment des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même, pour autrui ou une entité afin d'obtenir d'une des personnes citées aux points 1 et 2 ci-dessus, l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction, ou de céder aux sollicitations de ces personnes. »

La notion de corruption semble évoluer avec la société et ne se satisfait pas d'une définition rigoureuse ; cependant, quelques similitudes apparaissent dans toutes les acceptions. Ainsi, de manière générale, nous pouvons définir la corruption comme : l'usage abusif d'un pouvoir reçu par délégation, à des fins privées.

II- Les manifestations/opportunités de la corruption

Nous partons du principe que la corruption n'est pas forcément liée à un intérêt pécuniaire, elle peut revêtir diverses formes. La corruption se manifeste dans plusieurs secteurs d'une nation, nous pouvons citer à titre indicatif :

- connivence des agents avec les contribuables/usagers dans les fausses déclarations douanières et fiscales (sous-évaluation, sous déclaration, fausses dénomination des marchandises importées, glissement tarifaire, etc.) contre une somme d'argent ;
- connivence des agents avec les contribuables dans l'évasion fiscale (dissimulation de la base taxable, surévaluation des charges, minoration du chiffre d'affaires, etc.) contre une somme d'argent ;
- raquettes ou extorques par des douaniers des déclarants/transitaires de sommes d'argent à chaque point de passage alors qu'ils ont payé les droits et taxes en bonne due forme ;
- trafic d'influence (les élites utilisent leur position pour obtenir des privilèges, passent outre le droit, les procédures ou refusent de se soumettre aux obligations légales ou réglementaires) ;
- harcèlement ouvert ou insidieux des usagers/contribuables ;
- favoritisme, copinage, clientélisme, népotisme (des traitements de faveur accordés aux amis, parents et relations) ;
- détournement des recettes fiscales encaissées ;
- carnets des reçus parallèles ;
- falsification des documents ;
- Favoritisme dans le processus de recrutement des agents ;
- Manipulation du processus de passation des Marchés publics ;
- infiltration non autorisée du système Informatique.

III- Conséquences de la corruption

Selon la déclaration d'ARUSHA (révisée), les effets négatifs de la corruption se présentent comme suit :

- diminution de la sécurité nationale et de protection de la communauté,
- fraude fiscale et déperdition de recettes,
- déclin des investissements étrangers,
- surcroît des dépenses dont le coût est à la charge de la communauté,
- persistance d'obstacles aux échanges internationaux et à la croissance économique,
- moindre confiance des usagers envers les institutions publiques,
- diminution du niveau de confiance et de coopération entre les administrations et les autres organismes publics,
- amoindrissement du niveau de respect volontaire des lois et règlements,
- affaiblissement de l'esprit du corps et du moral du personnel.

Le phénomène de corruption apparaît ainsi donc comme une gangrène qui ronge la société toute entière. Ses conséquences sont multiples et l'on ne saurait les énumérer de manière exhaustive.

Sur le plan économique :

La corruption favorise l'évasion des recettes fiscales et douanières et une mauvaise allocation des ressources nationales et internationales ; favorise la fuite des capitaux ; augmente les coûts administratifs en accroissant les coûts informels dans les coûts de transactions ; pousse à négliger un travail de qualité, par la recherche incessante de pots-de-vin ; introduit et protège des monopoles inefficients entravant la libre concurrence ; elle décourage les investissements étrangers.

Sur le plan social :

Elle accentue l'instabilité et la destruction des systèmes de légitimation et d'intégration nationale ; réduit le sens moral, civique et développe l'incivisme ; précarise davantage la situation des personnes les plus vulnérables.

Sur le plan institutionnel :

Elle érode la mission de contrôle de l'action gouvernementale par le parlement et provoque l'instabilité des institutions ; elle développe le clientélisme et les systèmes de faveurs en permettant l'achat direct ou indirect des votes ; discrédite les partis politiques et renforce le développement des mouvements populistes ; est une des premières causes des violations des droits de l'homme et accentue l'impunité ; développe le blanchiment ; développe le trafic de drogue ; développe le terrorisme ; accroît la criminalité.

Au niveau de l'administration publique :

Elle réduit l'efficacité de l'administration publique et partant, de l'action gouvernementale ; freine l'application des mesures de bonne gouvernance des institutions nationales ; augmente les coûts des services publics les rendant inaccessibles aux plus vulnérables ; est source de tracasseries administratives et favorise les pénuries pour créer de nouvelles opportunités illicites.

L'Office Togolais des Recettes, conscient du danger que représente la corruption pour la collecte des recettes au profit de l'Etat, a fait de la lutte contre la corruption, son fer de lance et notre leitmotiv est « Tolérance zéro à la corruption ». Il exhorte et encourage ainsi le public à dénoncer la corruption à travers le numéro vert 8280 ; l'adresse mail anticorruption@otr.tg, ou directement à nos bureaux sis au 41, rue des impôts - BP 20823 - Tél : 22 53 14 00.

Dans notre prochain numéro, nous vous présenterons : les instruments mis en place par l'Office Togolais des Recettes pour combattre la corruption en son sein.

Mouhamed Nour-Dine ASSINDOH,
Directeur Anti-Corruption, p.i.
Contact : Tel : +228 91 74 14 55
E-mail : anticorruption@otr.tg



INTERVIEW : VANESSA WOROU

✎ Wilfried Adegnika

« CHAQUE NOM EST UNIQUE. JE SUIS UNIQUE. MA VOIX EST UNIQUE »

Discreète, joviale, humble et surtout très sociale, Vanessa Worou est l'une des artistes qui ont fait flotter haut le drapeau togolais au-delà des frontières. Absente de la scène depuis un moment, l'artiste s'est prêtée aux jeux de questions-réponses du journal Focus Infos pour votre plaisir. Entretien !

Focus Infos : Pour ceux qui vous connaissent et pour vous rappeler à la mémoire de certains, qui est Vanessa Worou ?

Vanessa Worou: Vanessa Worou est chanteuse sociale togolaise. Je fais le chant sacré, chant de sagesse d'inspiration divine.

F.I : Vanessa et la musique ?

V.W : Les récitals et un peu de passage dans des chorales ont été un bagage pour devenir choriste de scène et de studio pendant presque dix ans. Ensuite il a fallu restituer tous ces acquis et devenir personnelle, d'où mon métier de chanteuse qui a commencé depuis 2007 avec deux albums officiels. C'était la confirmation de ma vocation.

F.I : Tu t'inscris dans quel registre musical ?

V.W : Je fais de la musique ethnique avec d'autres compétences musicales. Etant togolaise je travaille sur une langue principale qui est la langue mina. Ensuite la langue française et anglaise. Je ne suis pas fermée.

F.I : Où tires-tu tes inspirations ?

V.W : L'homme et son quotidien est mon champ de travail.

F.I : Qu'est ce qui fait ta particu-

larité ?

V.W : Chaque nom est unique. Je suis unique. Ma voix est unique.

F.I : Quelles sont les œuvres que tu as à ton actif ?

V.W : Eke (Aube nouvelle) en 2007. Jubilé d'or Togo chéri en 2010.

F.I : Quels sont les messages véhiculés par tes morceaux ?

V.W : Un civisme musical, une sensibilisation sur un savoir-vivre-pays.

F.I : Quelle autre pierre apportée-tu à l'édifice nationale ?

V.W : Je prie pour l'alternance, cela ne veut pas dire que je déteste le président en place mais on peut être en colère contre lui, c'est ce que je veux faire comprendre à mes fans.

Je respecte beaucoup le président de la République, on ne peut aimer une personne sans lui dire certaines choses et c'est plus intéressant comme ça parce que la personne qui t'aime sans jamais te faire une petite remarque c'est mortelle.

Donc je dis priions pour l'alternance, mais respectons le Pré-



Vanessa Worou

sident qui est en place ; priions pour lui et pour les autres politiques parce qu'ils font aussi des efforts.

F.I : Qu'est ce qui explique votre absence sur la scène ces derniers temps ? Manque d'inspiration ?

V.W : Je n'ai pas personnellement une particularité d'affichage même quand il n'y a rien à afficher. C'est ma politique. L'esprit qui m'accompagne sait ce qu'il faut quand il faut. Pour moi, je ne dois pas être un piège pour mon public, ni lui pour moi.

F.I : Des projets ?

V.W : Actuellement je donne des cours sur la professionnalisation de la chanson chez moi. J'assiste aussi spirituellement les artistes sociaux par rapport aux difficultés rencontrées dans le métier social

qu'est la musique.

F.I : Vanessa et les autres artistes togolais ?

V.W : Des liens professionnels. Des secours spirituels.

F.I : Comment penses-tu faire profiter tes savoirs aux autres artistes ?

V.W : Je donne beaucoup d'astuces sur ma page facebook que j'anime presque souvent.

Je conseille aux jeunes artistes de ne pas faire du n'importe quoi, se mettre vraiment sur la route de la chanson, de ne pas se mettre en débauche.

Pour les artistes confirmés, eux ils ont déjà fait du parcours dans le domaine et n'ignorent pas les vicissitudes du métier, donc ils doivent tenir et ne pas se laisser

aller aussi à la dépravation mais doivent demeurer fidèles à leur partenaire.

Pour les jeunes qui ont des difficultés à gérer les études et leur carrière musicale je me dis présente pour eux pour les aider mais aussi ceux qui ont arrêté l'école à cause de la musique, parce que c'est ma lutte.

Ceux qui ont l'amour de la chanson mais n'ont pas les moyens pour parvenir à leurs fins ne sont pas du reste, ensemble on pourrait voir comment instaurer une activité génératrice de revenus afin de leur permettre de réaliser leur rêve.

F.I : Quelques astuces

V.W : Il faudrait que les artistes s'habillent décentement c'est un des volets du civisme musical et aussi surtout chanter avec sa propre voix sans imiter personne

F.I : Un rêve à réaliser ?

V.W : Pas particulièrement. Je marche déjà dans mon rêve.

F.I : Un regard sur la musique togolaise ?

V.W : Elle évolue selon les genres.

F.I : Un message aux fans

V.W : Je les appelle démocrates. Je les aime. Ils le savent.

A Focus Infos aussi, merci.

ALL STAR BATTLE XXL TOGO:

✎ Innocent Azilan

« NOUS VISIONS L'INTERNATIONAL »

Lomé a renoué dimanche dernier avec les activités des vacances, en vibrant au rythme du Break Dance. 5e édition, All Star Battle XXL s'est déroulé sur le terrain de Basket-Ball du stade omnisport.

La compétition était de deux catégories : Entre 8 Bboys en 1 contre 1 puis entre quatre groupes de quatre Bboys chacun. Le premier a été remporté par Bboy Franck et le second, par le groupe No Limit devant le groupe Game Over en finale. Les gagnants remportent respectivement des lots de 500.000 F CFA et 1.000.000 F CFA.

La compétition a été arbitrée par un jury composé de trois Bboys venus du Bénin, Burkina et du Nigéria.

Selon Ayéty KOUROUPARA, directeur artistique de l'événement, All Star Battle est une vraie vitrine de promotion des Bboys togolais, voire plus encore. « Nous voulons à travers

cet événement faire connaître les stars togolaises de Bboy. Et par la même occasion faire évoluer les danseurs, faire connaître le pays sur le plan international et de là, pourquoi pas promouvoir le tourisme ? »

Le comité se dit satisfait de cette édition. « Avant, la compétition se déroulait dans un centre culturel qui ne pouvait supporter pas plus de 300 spectateurs. A cette édition nous en avons au moins 1000.

On attendait plus encore mais c'est déjà bon. » Et c'est l'une des nouveautés de cette année par rapport à l'édition de l'année dernière.

« Les figures qu'on a aujourd'hui



Un BBoy en pleine action

nous ne les avions pas dans les éditions précédentes.

Les Bboys ont beaucoup travaillé. C'est dire que nous sommes déjà satisfaits » a confié le directeur artis-

tique.

Pour l'équipe gagnante, le combat ne fait que commencer. C'est le moment de travailler encore et de viser les titres internationaux.

L'équipe No Limit n'est pas en tout cas nouvelle dans le domaine. Le groupe a déjà gagné des prix au Bénin et au Ghana. Dernièrement, deux autres togolais aussi ont participé à All Star Battle de Dakar, un tournoi international.

La preuve que le Togo a une part de réputation dans le domaine en réalité, même si à Lomé, les Bboys ne sont pas très connus.

Rappelons que cet événement a été organisé sur fonds propres de l'association No Limit.



- * Assistance au constat
- * Remorquage du véhicule
- * Come Home Save Border

Panne, Accident !
Appelez le

22 19 22 22

24h/24 - 7j/7

NSIA
ASSISTANCE
AUTOMOBILE

Faites vous dépanner par des Professionnels.



☎ Tél : (228) 22 20 81 50 / 22 20 81 51 / 22 23 49 00

NSIA Assurances Togo : Rue Brazza (Derrière la Grande Poste), BP 1120 Lomé, Togo

NSIA, le vrai visage de l'assurance et de la banque.

